



# La Commission de l'administration publique et la contribution de l'évaluation de programme

**Monsieur Sylvain Simard**

**Président de la Commission de l'administration publique**

**Dix-huitième colloque annuel de la Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP)**

# Plan de la présentation

- Mise en contexte;
- Rôle et fonctionnement de la Commission;
- Contribution de l'évaluation de programme.

# Objectifs communs

- Saine gestion administrative;
- Utilisation efficace, efficiente et économique des deniers publics.

## Cadres différents

- Commission de l'administration publique :  
contrôle parlementaire;
- Évaluation de programme : au service de  
l'administration publique.

# Moyens de contrôle à la disposition des parlementaires

- Par l'Assemblée :
  - Période des questions et réponses orales;
  - Débat de fin de séance;
  - Adoption de la politique budgétaire du gouvernement;
  - Étude et adoption des crédits.

# Moyens de contrôle à la disposition des parlementaires

- Par les commissions :
  - Étude des crédits (commissions sectorielles);
  - Engagements financiers (CAP);
  - Synthèse des opérations financières (CFP);
  - Audition de sous-ministres et dirigeants d'organismes (commissions sectorielles, CAP);
  - Mandats d'initiative (commissions sectorielles);
  - Interpellation (commissions sectorielles).

# Évolution du contrôle de l'administration publique

- Histoire du parlementarisme;
- Commission du Budget et de l'Administration;
- Loi sur l'administration publique (LAP).

# Caractéristiques de la Commission

- Vocation « horizontale » sur l'administration publique québécoise;
- 349 recommandations unanimes dans ses 22 rapports.



## Quatre fonctions de la Commission

1. Vérifier les engagements financiers de 25 000\$ ou plus;
2. Entendre, chaque année, le Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion;
3. Entendre les sous-ministres et les dirigeants d'organismes publics afin de discuter de leur gestion administrative;
4. Étudier toute matière qui lui est confiée par l'Assemblée.

## Répartition de la charge de travail

- Quelque 40 % des travaux concernent les rapports déposés à l'Assemblée nationale par le Vérificateur général;
- Environ 30 % touchent la vérification des engagements financiers;
- Et, approximativement 30 % regardent les mandats d'imputabilité.

## Gestion administrative – Vérificateur général

- Conseiller et témoin;
- Collaboration et autonomie;
- Préparation des membres.

## Gestion administrative – LAP

- Responsabilité est partagée par l'ensemble des commissions;
- Imputabilité porte sur la gestion administrative.

## Gestion administrative – Évolution des pratiques

- 2002-2004 : Développement de la démarche;
- 2005-2007 : Analyse de la qualité de l'information;
- 2007-2009 : Analyse de la performance.

## Mention de « l'évaluation de programme » dans les travaux de la Commission

- dans 6 des 22 rapports sur l'imputabilité des sous-ministres et dirigeants d'organismes publics;
- lors des échanges entre les parlementaires, les sous-ministres et les dirigeants d'organismes publics au cours de 10 des quelque 110 auditions publiques.

## Conclusion

- L'évaluation de programme fait partie des moyens de contrôle utilisés par les différents intervenants qui prennent part aux travaux de la Commission de l'administration publique.



**MERCI**

